



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Franche-Comté

QUI SOMMES-NOUS ?

La délégation du jura de la CMAR Franche-Comté représente les intérêts de l'Artisanat jurassien, 1^{er} acteur de l'économie locale avec un Chiffre d'Affaires HT de **864** Millions d'Euros.

Celui-ci compte **4.987** entreprises, près de **11.000** salariés (1^{er} employeur du département) et **1.000** apprentis (1^{er} formateur d'apprentis).

L'Artisanat compte 4 secteurs :

- Alimentaire (10 %),
- Bâtiment (30%)
- Production (25 %)
- Services (35 %).

Contact

CMA – délégation du Jura

17 rue Jules BURY

39000 LONS-LE-SAUNIER

Tél :03.39.21.22.23

www.artisanat-comtois.fr

contact39@artisanat-comtois.fr

CAHIER D'ACTEUR

L'ARTISANAT SOUTIENT LE PROJET DE CENTER PARCS DE POLIGNY

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMATION seront au rendez-vous

PRESENTATION

L'Artisanat jurassien est favorable au projet de Center Parcs de Poligny considérant qu'il s'agit là d'une opportunité importante pour le secteur de se développer et d'offrir un développement économique, de formation et social à de nombreux jurassiens. Au-delà des simples questions du secteur du bâtiment qui aurait, grâce à ce projet, une bouffée d'oxygène indispensable, c'est notamment les secteurs de l'alimentaire et celui des services qui voient dans ce projet un chemin de développement. En plus des questions économiques, le projet du Center Parcs est aussi un levier important pour la qualification des salariés et leur employabilité. Les particularismes de l'Artisanat jurassien (coopératives, innovation, qualité..) sont des atouts majeurs pour ce projet que ce soit lors de la phase d'investissement ou après, lors de la phase d'exploitation. Il ne nous appartient pas de donner un avis général sur le projet mais bien d'explicitier ses apports et ses limites en matière d'emploi, de développement économique et de formation pour notre secteur économique (l'Artisanat) et notre territoire (le Jura).

LE CENTER PARCS, INVESTISSEMENT ET EXPLOITATION

L'artisanat est concerné à trois titres par le projet du Center Parcs de Poligny. Notre travail a consisté à différencier les 2 phases (investissement et exploitation) tout en y insérant la problématique de l'emploi et de la formation afin d'identifier les impacts sur l'Artisanat.

I – L'INVESTISSEMENT

La phase de construction du Center Parcs de Poligny représente un intérêt majeur pour les entreprises artisanales du bâtiment, des travaux publics et du paysage (1750 entreprises dans le département). La forte proportion des entreprises du bois (menuiserie, charpente...) dans le département permet d'envisager de pouvoir répondre aux appels d'offres de Pierres & Vacances. La culture coopérative dans notre département est fortement présente et les entreprises artisanales sont habituées à s'impliquer dans ces démarches collaboratives (voir encadré).

Par ailleurs, l'Artisanat dans le secteur du bâtiment a perdu 6 % de salariés (environ 300 emplois permanents) depuis 2010, ce qui est plus faible que l'ensemble du secteur, toutes tailles d'entreprises confondues. Cette destruction d'emplois est un mauvais coup porté au tissu économique local. Un projet tel que celui du Center Parcs serait de nature pendant 18 mois à générer des créations d'emplois conséquentes dans les 3 secteurs clés du bâtiment, des travaux publics et du paysage. Les détracteurs du projet s'inquiètent pour ces nouveaux emplois à l'issue du chantier de construction. Notre analyse est que la grande majorité des artisans employeurs essaient de garder leurs compagnons et que la création d'emploi dans l'Artisanat est pérenne. Les entreprises disposant de plus de salariés auront à cœur de trouver les nouveaux marchés pour maintenir l'emploi au sein de leur établissement. Il convient par ailleurs de noter qu'un marché important sur une période assez longue sera de nature à stabiliser les prix à un niveau correct et permettra donc de reconstituer des marges ouvrant la possibilité de nouveaux investissements. Le projet de Center Parcs agira donc comme un starter sur ce secteur qui est au point mort.

Enfin, il faut noter que durant la phase d'investissement, de nombreuses entreprises artisanales de la région de Poligny bénéficieront d'effets induits conséquents de ce chantier important de construction (repas, alimentaire, services...).

LA DYNAMIQUE COOPERATIVE ARTISANALE

L'Artisanat jurassien possède la particularité depuis 2004 de s'être engagé dans la création de plusieurs coopératives artisanales. La première a été SCABOIS, coopérative d'achat, qui aujourd'hui réalise 12 millions de CA et compte 20 salariés. Par la suite, une coopérative de services à la personne regroupant plus de 50 entreprises (ARTISANS A DOMICILE JURA), une coopérative de Taxis (TACO 39) au sein de laquelle 25 chefs d'entreprises travaillent ensemble ont vu le jour. La dernière coopérative en date est une coopérative pour la mise en œuvre de la RSE au sein de l'Artisanat. L'ensemble de ces coopératives ont été créées avec le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura.

Cette culture particulière est un atout majeur pour pouvoir créer des groupements d'entreprise efficaces en vue de pouvoir répondre aux marchés.



II – LES RESSOURCES HUMAINES

Un tel projet nécessite des ressources humaines et la possibilité pour Pierres & Vacances, pour les entreprises sous-traitantes, pour les artisans locaux de pouvoir disposer d'une main d'œuvre qualifiée. La région lédonienne est largement pourvue en établissements de formation, notamment le CFA de GEVINGEY qui forme aux métiers de l'alimentaire et des services. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura est labellisée pour la formation des personnels et des

demandeurs d'emploi qui veulent se diriger et se former dans le secteur du nettoyage. La formation des personnels sera donc assurée sans difficulté.

Un autre enjeu est la précarisation de l'emploi comme l'indique les détracteurs du projet. Nous considérons qu'il ne faut pas confondre précarisation de l'emploi et « partialisation » de l'emploi. En effet, l'emploi à temps partiel s'il est sous forme de contrat à durée indéterminée ne peut pas être considéré comme un emploi précaire. Dans l'ensemble des secteurs (paysage, entretien, propreté) pour lesquels Pierre & Vacances embauchera des salariés à temps partiel, ceux-ci pourront obtenir grâce à cet emploi un complément d'activité pour l'emploi à temps partiel qu'ils possèdent déjà ou à contrario pourront compléter l'emploi qu'ils auront chez Pierre & Vacances par un autre emploi chez un employeur privé ou dans une autre entreprise.

En conséquence, il faut bien considérer que ces emplois représentent des opportunités pour des publics en situation de fragilité professionnelle, notamment liées à leur domiciliation dans des zones rurales offrant moins d'opportunités que les zones urbaines en matière d'emplois (il y a peu d'immeubles de bureaux qui nécessitent un entretien sur le 1^{er} plateau).

III – L'EXPLOITATION

Si l'impact d'un tel projet pour le secteur artisanal se limite à la phase d'investissement, il serait naturel de ne pas y donner suite.

Toutefois, l'analyse précise des besoins du Center Parcs et les engagements de Pierre & Vacances conduisent pour différents secteurs de l'Artisanat à envisager des développements :

L'Alimentaire : que ce soit par la fourniture de certains produits alimentaires, ou par la mise à disposition d'un espace de vente hebdomadaire pour les produits régionaux, la présence du Center Parcs permettra un développement de ce secteur. Il faut ajouter que les

repas sur la route du séjour à l'aller ou au retour auront un effet bénéfique sur l'activité des restaurants de la région, notamment les plus réputés.

LA FORMATION

Un des enjeux est la qualification des personnels qui vont travailler au Center Parcs. En effet, l'acquisition des compétences est le meilleur gage de l'employabilité future. Plusieurs secteurs sont concernés et notamment le nettoyage, la restauration, le service...

De part les marchés déjà passés et les structures d'apprentissage déjà en place, l'arrivée du Center Parcs permettra de développer les formations existantes (Titre Pro Agent de Propreté et d'Hygiène, CQP Agent d'Entretien et de Rénovation propreté, CQP Agent Machiniste Classique, CQP Laveur de Vitres, CQP Chef d'Equipe Propreté) en formation initiale ou par l'apprentissage (Boulangerie, Cuisine, Service).

Outre l'appel d'air initié la première année par l'ouverture du Center Parcs, celui-ci pourra accueillir chaque année, en cours d'exploitation, une vingtaine d'apprentis dans les métiers de l'alimentaire et que près de 30 à 40 personnes devront être formées chaque année aux métiers de la Propreté.



Le bâtiment : l'ensemble de l'activité de maintenance, d'entretien du bâtiment, de réparation représente pour de nombreuses entreprises artisanales un marché nouveau. L'ensemble des équipements techniques présents sur le site nécessitera une maintenance régulière et permanente. Il sera donc nécessaire sans doute que les entreprises concernées puissent s'organiser pour assurer une permanence de service malgré leur petite taille.

Les services : en matière de transport, d'assistance aux voyageurs, tous les services liés aux déplacements (taxi, dépannage) seront impactés positivement par la présence du Center Parcs. De plus les entreprises d'entretien, de propreté, de paysagisme seront nécessaires à Pierre & Vacances pour toutes les interventions un peu particulières, spéciales ou d'ampleurs plus importantes.

Même si pris individuellement, ces marchés récurrents peuvent apparaître mineurs, ils constituent, finalement, plusieurs dizaines ou centaines d'emplois permanents, qualifiés et produiront de la valeur ajoutée pour le territoire.

V - CONCLUSION

Donner son aval à un projet tel que le Center Parcs a donné lieu à une consultation large au sein de nos ressortissants, à des débats, à des interrogations. En conclusion de nos travaux, nous estimons que le projet du Center Parcs représente un atout indéniable pour le Jura et pour l'Artisanat pour les raisons suivantes :

- a) Un fort impact lors de l'investissement en matière d'activité pour tous les secteurs de l'Artisanat à la faveur d'une culture coopérative forte des entreprises
- b) Un environnement de formation et de professionnalisation de proximité et adapté
- c) Des emplois pérennisés et consolidés grâce à la présence du Center Parcs
- d) Une activité pérenne et durable pour beaucoup d'entreprises artisanales lors de la phase d'exploitation du Center Parcs de Poligny

Au nom des 5000 entreprises artisanales jurassiennes, les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura sont donc très favorables au projet du Center Parcs de Poligny.



ENSEMBLE

A la lecture des projets alternatifs proposés, nous considérons que le projet du Center Parcs est indispensable pour notre département mais que ces projets, loin d'être alternatifs, sont complémentaires et que toutes les pistes de développement économique doivent être explorées et aboutir.